**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

**DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION VERT BITUME ET LE CCAS DE VINCENNES POUR LA REPRÉSENTATION DU SPECTACLE DE THÉÂTRE PARTICIPATIF "SARAH ET LES SIENS" DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

**DÉCISION N° DM-CCAS-26-025**

**EN DATE DU 01 OCTOBRE 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 8 avril 2026 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 8 avril 2026, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association « Vert Bitume », sise Maison des Associations 41/43 rue Raymond du Temple – 94300 Vincennes, représentée par Madame Charlotte BOUTEILLE, en qualité de Présidente, de présenter le spectacle de théâtre participatif « Sarah et les siens », le 27 novembre 2026 à 20h00, dans le cadre des actions de sensibilisation des violences faites aux femmes menées par le CCAS, pour un montant de 2 000 € TTC (deux mille euros) ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** une convention avec l'association « Vert Bitume », sise Maison des Associations 41/43 rue Raymond du Temple – 94300 Vincennes, représentée par Madame Charlotte BOUTEILLE, en qualité de Présidente, pour la présentation du spectacle de théâtre participatif « Sarah et les siens », le 27 novembre 2026 à 20h00, dans le cadre des actions de sensibilisation des violences faites aux femmes menées par le CCAS, pour un montant de 2 000 € TTC (deux mille euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Vice-Présidente,

***Signé***

**Sandrine DEBOURG**

**Accusé Réception en Préfecture :**
**094-269400479-20261001-lmc1H14672H1-AR**
**Date de réception en Préfecture : 01/10/2026**
**Date de Publication : 01/10/2026**